

Les chatons

Prix :

Nos chatons sont vendus pour compagnie en Belgique au prix de **1650 EUR tout compris**. Les chatons de couleur shaded et les chatons polydactyles sont vendus au prix de **1850€ tout compris**

Les chatons vendus pour compagnie à destination de pays tiers sont au prix de **1800 EUR tout compris** (les Shaded et polydactyles sont au prix de **2000€ tout compris**).

Pour pouvoir quitter la Belgique :

- le chaton doit être vacciné contre la rage. Cette vaccination ne peut avoir lieu avant 12 semaines. Minimum 3 semaines (21 jours) doivent s'écouler entre l'administration du vaccin et la sortie du territoire. Le chaton ne peut donc quitter la chatterie avant 16 semaines.

- le chaton doit faire l'objet d'un contrôle sanitaire par notre vétérinaire 48h avant le départ

Les chatons vendus à l'étranger reçoivent également 3 vaccinations, sont vermifugés une fois en plus, ...

Ces facteurs augmentant nos coûts (visite vétérinaire, vaccin en tant que tel (vaccin rage + 2ème rappel qui est pris en charge par nous), nourriture de qualité supplémentaire pendant 14 jours...), nous nous devons de le répercuter dans notre prix de vente. Ainsi, les chats destinés à l'étranger seront vendus 1800 EUR tout compris.

Vaccins :

Les chatons sont vaccinés à l'âge de 9 semaines (primo-vaccination). Ils le sont de nouveau à 12 semaines (rappel). Notre vétérinaire travaille avec le vaccin Leucofeligen (immunisation active contre la rhinotrachéite virale du chat, contre la calicivirus féline, contre la panleucopénie infectieuse féline et contre la leucose féline). C'est un des vaccins les plus complet sur le marché.

Classiquement, on considère que cela est suffisant pour un an et qu'il convient uniquement de procéder à un rappel annuel ensuite.

Si le chat est destiné à l'étranger, nous procéderons au deuxième rappel ainsi qu'à l'administration du vaccin contre la rage.

Traitement contre les parasites internes :

Les chatons partiront vermifugés.

Il vous reviendra de continuer ce traitement.

Il est conseillé de vermifuger un chaton tous les mois de 3 à 6 mois puis 2 à 4 fois par an ensuite.

Vous trouverez la marque du produit avec lequel le chaton a été vermifugé ainsi que la date à laquelle le vermifuge a été administré dans son carnet de santé.

Traitement contre les parasites externes :

Les chatons sont traités contre les parasites externes (puces, tiques, ...).

Il vous reviendra de continuer ce traitement.

Il est conseillé de traiter un chat tous les mois (pipette à verser entre les omoplates).

Vous trouverez la marque du produit avec lequel le chaton a été traité ainsi que la date à laquelle le produit a été administré dans son carnet de santé.

Identification :

Les chatons sont identifiés par puce électronique thermochip.

Enregistrement :

Les chatons sont enregistrés sur Catid conformément aux obligations légales en la matière. (<https://www.catid.be/fr>). Le changement de propriétaire est effectué après encaissement total du prix.

Pédigrée :

Les chatons ont un pédigrée.

Test de maladies :

Les parents sont testés au minimum :

- PKD négatif (analyse génétique par ADN – le PKD est une maladie des reins)
- PKDef négatif (analyse génétique par ADN, le PKDef est une déficience en pyruvate Kinase qui affecte les globules rouges)
- FIV négatif (Sida du chat)
- FeLV négatif (Leucose féline)
- HCM négatif (analyse génétique par ADN, le HCM est l'hypertrophie cardiomyopathique, maladie du cœur)
- SMA négatif (analyse génétique par ADN, le SMA est l'atrophie musculaire spinale)

Conditions sur la reproduction :

Les chatons sont en principe vendus « de compagnie ». Cela signifie que l'animal est stérilisé/castré conformément aux obligations en la matière prescrites par l'Arrêté royal du 3 août 2012 relatif au plan pluriannuel de stérilisation des chats domestiques. L'acheteur est libre de présenter son animal en exposition, le vendeur ne pouvant toutefois pas assurer ni garantir les résultats de l'animal, qui sont liés à l'évolution du chat.

Date de livraison :

Les chatons rejoindront leur nouvelle famille à l'âge de 14 semaines minimum.

Sociabilisation :

Les chatons sont sociabilisés et ont l'habitude d'être entourés d'autres chats. Ils sont élevés en famille, avec la radio, télévision, aspirateur, ... afin d'être habitués à tous les bruits. Ils sont manipulés quotidiennement afin de les sociabiliser un maximum et de les habituer. Le caractère est propre à chaque chaton, mais de façon générale, tous les facteurs sont réunis pour vous donner les meilleurs chatons possibles.

La réservation**Disponibilité d'un chaton :**

Lorsqu'un chaton est disponible, la mention est clairement mentionnée sur le site/ page Facebook. Lorsqu'aucun chaton n'est pas ou plus disponible, n'hésitez toutefois pas à prendre contact avec nous pour vous inscrire dans notre liste d'attente. Ceci vous permettra d'être contacté en priorité (par ordre d'inscription à la liste d'attente) dès lors qu'une portée verra le jour et de pouvoir ainsi poser une option avant même que les chatons ne soient mentionnés sur le site internet/ page Facebook.

Age des chatons :

Les chatons sont disponibles à la réservation à partir de l'âge d'un mois.

Premier contact :

Si vous êtes intéressés par un chaton, n'hésitez pas à prendre contact avec nous afin d'obtenir plus d'informations et d'avoir un premier contact.

Option (0-1 mois) :

A partir de la naissance jusqu'à un mois, il est possible de mettre une option sur un chaton (autrement dit, il n'est pas encore possible de le réserver). L'option est un engagement moral entre le vendeur et l'acheteur. Une fois le chaton âgé de 1 mois, l'acheteur choisira ou non de réserver le chaton.

La réservation :

Dès lors que les chatons ont un mois, nous recontactons les personnes ayant posés une option.

Si plusieurs acheteurs mettent une option sur le même chaton, il sera proposé aux acheteurs de réserver le chaton en respectant l'ordre des options reçues.

Nous laissons alors 8 jours calendriers à la personne intéressée afin qu'elle puisse réserver son chaton lors d'une visite à notre domicile (vivement conseillé (prenez contact avec nous pour fixer un rendez-vous. Lors de ce rendez-vous, il sera (si vous voulez réserver le chaton) procédé à la signature d'un contrat de réservation et paiement de l'acompte (contre un reçu comme preuve de paiement) ou à distance (signature du contrat de réservation par mail et virement bancaire pour l'acompte).

L'acompte s'élève à 500 EUR. Le solde du prix sera payé lors de la livraison du chaton (soit en liquide, soit par virement mais dans ce cas, l'argent doit être sur notre compte avant que vous ne veniez chercher le chaton, aucune exception ne sera faite).

Passé ce délai et sans réaction de l'acheteur, l'option sera annulée et nous contacterons la personne suivante.

Conditions et délai de livraison :

Le chaton sera disponible pour l'acheteur à l'âge de 16 semaines et restera réservé jusqu'à ce qu'il ait 17 semaines révolu.

Sans nouvelles de l'acheteur passé la date de fin de période de livraison définie ci-dessus, le vendeur enverra un courrier recommandé avec accusé de réception à l'acheteur. Sans réponse à ce courrier sous 8 jours de calendrier, il considèrera que l'acheteur s'est désisté, gardera l'acompte à titre de dédommagement et remettra le chaton en vente.

Si l'acheteur ne vient pas chercher le chaton au domicile du vendeur dans ce délai, la vente sera annulée dans les mêmes termes qu'au paragraphe précédent.

Visite de réservation :

N'hésitez pas à nous contacter afin de prendre rendez-vous. Venez voir les chatons, c'est primordial !

Quelques petites règles d'hygiène que vous nous demanderons de bien vouloir respecter :

- Enlever vos chaussures à l'entrée (des surchaussures vous seront fournies par nos soins)
- Vous laver les mains avec du gel hydro alcoolique avant de toucher les chatons (fourni par nos soins)

La livraison

Conditions :

La livraison aura lieu dans le délai fixé, conformément aux dispositions fixées ci-dessus.

L'acheteur viendra chercher le chaton à la chatterie, après avoir convenu d'un rendez-vous.

Il sera alors procédé à la vente (comptez une visite d'une heure, le temps de régler toutes les formalités et de vous donner le maximum d'informations et de conseils).

Pensez à prendre une cage de transport.

Contrat de vente, certificat de garantie :

Un contrat de vente sera établi.

Documents remis :

- Le passeport nominatif de l'animal, avec mention de ses vaccins décrits en détail.
- Le pédigrée.
- Une copie des tests FIV, FeIV, PKD, PKDef, SMA et HCM des deux parents.
- Un exemplaire du contrat de vente.
- Un certificat de garantie conformément à l'annexe de l'Arrêté du Gouvernement wallon 27 avril 2007 relatif aux conditions d'agrément des établissements pour animaux et aux conditions de détention et de commercialisation au sein de ces établissements.
- Un certificat de bonne santé établi par le vétérinaire.
- Un kit chaton Royal Canin et C Profood contenant des croquettes, bon de réduction, etc.
- Un kit chaton offert par le Domaine de Berlioz (couverture portant l'odeur de la chatterie, jouets, etc).
- Un document reprenant les directives nécessaires concernant l'alimentation, le logement et les soins de l'animal à destination de l'acheteur.